

Académie de Versailles
Département de l'Essonne

ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

**TABLEAU D'AVANCEMENT A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE
DES PROFESSEURS DES ECOLES**

**AVIS DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT ET / OU DE L'AUTORITE
AUPRES DE LAQUELLE VOUS EXERCEZ**

(avis exprimé au titre du premier vivier et/ou du second vivier)

ETABLISSEMENT D'EXERCICE

NOM D'USAGE: NOM DE FAMILLE :

Prénoms : Date de naissance :

N° identifiant EN (NUMEN) :

**AVIS MOTIVE (appréciation littérale) DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT OU DE L'AUTORITE AUPRES DE LAQUELLE EXERCE LE
PROMOUVABLE**

Fait à _____, le _____ Signature et cachet

Le dossier complet de l'agent promouvable, comprenant cette fiche d'avis renseignée et visée, doit être adressé par courrier postal ou par messagerie électronique à :

**Direction des Services Départementaux de l'Education nationale de l'Essonne,
DIPER 1
Boulevard de France 91012 EVRY cedex**

Mail : ce.ia91.diper1ga@ac-versailles.fr

Impérativement avant le 4 mai 2018.

Les enseignants détachés auprès de l'AEFE sont susceptibles de recevoir un exemplaire de ce document via leur département de rattachement et un exemplaire via l'AEFE. Une seule fiche d'avis devra être complétée et retournée au département dont relève l'intéressé(e).